



Paris, le 13 juin 2013

Lettre ouverte à Madame Cécile Duflot Ministre de l'égalité des territoires et du logement

Par le courrier que vous nous avez adressé le 31 mai dernier, vous nous annoncez que vous aviez décidé, avant même que le Parlement n'en ait débattu :

- d'abandonner les missions d'instruction des permis de construire (ADS) que l'État exerce à titre gracieux au profit de collectivités locales,
- d'engager l'extinction de l'ingénierie de solidarité (ATESAT) apportée également à ces mêmes collectivités.

Ainsi annoncez-vous la suppression de 709 postes dès cette année dans le cadre d'un plan devant conduire à la suppression de milliers d'emplois au ministère sous deux ans...

Non contente de contourner ainsi le pouvoir législatif, vous contredisez même également la plus haute autorité de l'exécutif.

Le Président de la République lui-même n'annonçait-il pas y a quelques mois à peine - c'était au 95ème Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France – que, concernant justement l'ATESAT « (...) *l'État continuera à mettre à disposition des collectivités locales les compétences de ses techniciens et de ses ingénieurs (...)* » ?

Et ce sont justement ces emplois que, entre autres et pour ne prendre que cet exemple on ne peut plus solennellement public, vous décidez pour votre part aujourd'hui de supprimer !

Les associations de collectivités ne s'y trompent d'ailleurs pas.

Émerge aujourd'hui leur inquiétude sur ce transfert de charges qui les attendrait et de l'alourdissement fiscal qu'il entraînerait aussitôt au niveau local...

D'autant que la dispersion inhérente à ce transfert de missions conduirait, au contraire de vos propos introductifs, à ce que la charge qui en résulterait pour les collectivités ... serait plus lourde que ce qu'il ferait économiser à l'État.

Vous ne méconnaissiez d'ailleurs pas cette question relative aux économies d'échelle sur lesquelles des hauts fonctionnaires de votre ministère vous ont même déjà alerté dans ce cadre.

./..

Dernière contradiction : c'est en rappelant une autre solidarité – gouvernementale celle-là – que vous vous proposez de faire pire encore que ces entreprises qui, récemment encore, ont annoncé des « plans sociaux » dans des conditions que le gouvernement auquel vous appartenez ... n'avait pas manqué de fustiger.

Vous ne prévoyez en effet aucune garantie formelle (juste quelques vagues engagements dont nous connaissons les limites) en faveur des personnels dont vous prévoyez de supprimer les postes ou dont vous prévoyez la fermeture des sites sur lesquels ils sont actuellement affectés.

C'est pourquoi nous vous demandons de stopper ce démantèlement engagé avant même que le Parlement en ait, le cas échéant, décidé ainsi.

C'est l'objectif premier de la présente lettre ouverte qui vise à alerter le pouvoir législatif des méfaits de ces abandons, alerte que nous engageons par ailleurs nos représentants à relayer le plus largement auprès des collectivités ainsi menacées.

Puissiez-vous mesurer à quel point ces annonces créent un cadre anxiogène à l'égard d'agents qui ont déjà dû s'adapter le plus souvent à de nombreuses restructurations tout aussi précipitées et erratiques durant la précédente législature.

Et donner enfin un véritable sens au vocable « social » appliqué tant au dialogue qu'à la façon d'appréhender en amont – et non à l'aval - l'éventualité de ce plan qui, s'il devait être engagé, nécessiterait que l'Etat-patron engage les négociations auxquelles aucun employeur ne devrait pouvoir se soustraire.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre profonde consternation.

Pour la CGT
Signé
Nicolas BAILLE

Pour FO
Signé
Jean HEDOU

Pour la CFDT
Signé
Hubert LEBRETON

Pour l'UNSA
Signé
Daniel PUIGMAL

Pour la FSU
Signé
Hervé VULLION